

Noyal-Châtillon-sur-Seiche, le mercredi 09 septembre 2026



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 SEPTEMBRE 2026

Le mercredi neuf septembre deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de Noyal-Châtillon-sur-Seiche se sont réunis sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, le jeudi trois septembre conformément aux articles L. 2121-10 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 29 membres.

Nombre de conseillers en Exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de procurations : 4

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de votants : 29

Nombre de votes pour : 29

Nombre de votes contre : 0

Étaient présents :

M. GUÉRET Sébastien, Mme LE BOULER Valérie, M. MORVAN Arnaud, Mme LAMART Dominique, M. NICOLLE Henri, Mme. HUON Christine, M. BODIN Gilles, Mme NEDJAR Nadia, M. CHENAIS Anthony, Mme ROBIN Véronique, M. AIT LAHBIB Brahim, Mme BLANCHARD Agnès, M. DELINOTTE Thibault, M. ROPERT Lilian, M. BAYET Eric, M. BOURTOURAUULT Michel, Mme CARRER Laurence, M. PRIMAULT Olivier, Mme RIC Caroline, M. RIVOAL Jacques, Mme DEBROIZE Anne, M. MENEUST Philippe, Mme RACAPE Hélène, Mme BOURUMEAU-FLORET Karine, M. BELLANGER Rodolphe.

Absents Excusés :

Mme CHAUVEL Elodie procuration à Mme LE BOULER Valérie, Mme TANCEREL Béatrice procuration à Mme BLANCHARD Agnès, M. BOUVET Gaëtan procuration à M. PRIMAULT Olivier, M. BLANCHARD Ronan procuration à Mme BOURUMEAU-FLORET Karine.

Mme HUON Christine a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du 03 septembre 2026 et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies et le procès-verbal de la séance du 17 juin 2026 est lu et arrêté.

139_09_2026 – CONSTITUTION DES COMITES CONSULTATIFS – INTEGRATION DES HABITANTS

M. Thibault DELINOTTE expose que le code général des collectivités territoriales prévoit dans son article L.2143-2 la possibilité pour le conseil municipal de créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune.

Ces comités comprennent des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Le conseil municipal est compétent pour fixer la composition de ces comités consultatifs, sur proposition du maire.

Ces comités peuvent être consultés sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité es associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Par délibération en date du 29 avril 2026, le conseil municipal a créé 6 comités consultatifs et a désigné les membres élus qui les composent.

Suite à un appel à candidature dans le magazine municipal, des habitants ont manifesté leur souhait de participer aux travaux de ces comités consultatifs.

Il est proposé au conseil municipal d'intégrer ces volontaires dans les comités consultatif ;

Par ailleurs, suite à démission de madame Catherine Lesage, la composition du comité consultatif politique éducative est modifiée pour intégrer M. Thibault Delinotte. La composition des comités s'établit telle que :

OBJET	COMPOSITION
Comité Consultatif Programmation et animation culturelle	<u>Rappel suite délibération du 29/04/2026</u> Valérie LE BOULER (Vice-Présidente) Olivier PRIMAULT Elodie CHAUVEL Michel BOURTOURAULT Véronique ROBIN Ronan BLANCHARD <u>Intégration des membres habitants :</u> Laurence AGEZ-ROUXEL Christine PEROCHET
Comité Consultatif Aménagement urbain, mobilité	<u>Rappel suite délibération du 29/04/2026</u> Arnaud MORVAN (Vice-Président) Eric BAYET Laurence CARRER Béatrice TANCEREL-CLOAREC Anne DEBROIZE Karine BOURUMEAU-FLORET <u>Intégration des membres habitants :</u> Charlotte JEANJEAN Clément ANET Morgan LEBRETON Jérôme LE GAL
Comité Consultatif Entretien du patrimoine communal, bâti et naturel, écologie, mobilités douces	<u>Rappel suite délibération du 29/04/2026</u> Dominique LAMART (Vice-Présidente) Lilian ROPERT Hélène RACAPE Michel BOURTOURAULT Gaëtan BOUVET Karine BOURUMEAU-FLORET <u>Intégration des membres habitants</u> Pierre IMPBERT Matthieu TERREAUX CANOVA Michel RAMAGE Thomas PELERIN
Comité Consultatif Politique éducative et de loisirs	<u>Rappel suite délibération du 29/04/2026</u> Henri NICOLLE (Vice-Président) Thibault DELINOTTE Elodie CHAUVEL Véronique ROBIN Caroline RIC Rodolphe BELLANGER <u>Intégration des membres habitants</u> Julie DE MOLINER Céline RIGOURD Julie SUREL
Comité Consultatif Vie associative, sports, loisirs	<u>Rappel suite délibération du 29/04/2026</u> Gilles BODIN (Vice-Président) Olivier PRIMAULT Eric BAYET Lilian ROPERT Philippe MENEUST Rodolphe BELLANGER <u>Intégration des membres habitants</u> Alain TARDIF
Comité Consultatif Stratégie budgétaire, finances	<u>Rappel suite délibération du 29/04/2026</u> Nadia NEDJAR (Vice-Présidente) Olivier PRIMAULT Béatrice TANCEREL-CLOAREC Laurence CARRER Philippe MENEUST Ronan BLANCHARD <u>Intégration des membres habitants</u> Guillaume GAVAUD Stéphane HUBERT Georges GUILLAUME

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le règlement intérieur du conseil municipal approuvé par délibération n°76_04_2026,

Vu la délibération du 29 avril 2026 portant création des comités consultatif et organisant un appel à candidature pour compléter ces comités avec des membres habitants de la commune

Considérant les candidatures reçues et le fait qu'il y ait 4 volontaires pour 2 des comités,

Considérant l'intérêt qu'il y a à ouvrir ces comités aux volontaires dès lors que cela ne modifie pas l'économie générale de l'instance telle que décidée initialement,

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité :

- **Confirmer** la création de 6 comités consultatifs telle qu'exposée ci-dessus en acceptant 4 membres issus de la population pour les comités aménagement urbain et entretien du patrimoine communal
- **Approuver** la composition de ces comités consultatifs par les élu.e.s, complétée des membres issus de la population et ayant manifesté le souhait de participer aux travaux de ces comités consultatifs, telle qu'exposée ci-dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire, Sébastien GUERET

